

**phytosanitaires  
& environnement**  
**les bonnes  
pratiques**

*ensemble,  
protégeons l'eau en Alsace*



## Protéger efficacement votre jardin ou potager et préserver l'environnement.

Pour avoir de belles récoltes, un beau jardin, il est parfois nécessaire de lutter contre les mauvaises



herbes, les insectes, les champignons... Un grand choix de produits phytosanitaires, plus connus sous le nom de pesticides, est disponible sur le marché. Ces produits, comme tout produit chimique, ne sont pas anodins (santé de l'utilisateur, pollution de l'eau), il est donc impératif de limiter les risques pour vous-même et pour l'environnement lors de leur utilisation. L'objectif de cette plaquette est de vous y aider.

## La nappe phréatique, les rivières un patrimoine à protéger

Les eaux souterraines d'Alsace représentent une des plus importantes réserves en eau potable d'Europe. L'abondance et la qualité des eaux de la nappe d'Alsace ont longtemps laissé penser qu'il s'agissait d'une ressource inépuisable. Peu protégée par des terrains perméables, située à faible profondeur, elle subit des dégradations du fait de pollutions multiples et la qualité de l'eau se dégrade de plus en plus au fil des années. A l'heure actuelle, 40 % de la surface de la nappe de la plaine d'Alsace ne sont plus aptes à fournir de l'eau potable sans traitement.

Au niveau régional, l'objectif à atteindre est le retour à une eau potable sans traitement sur l'ensemble de la nappe.

Les traitements phytosanitaires contribuent à la pollution de l'eau. Pour que l'eau de nos cours d'eau et de nos nappes souterraines soit préservée, soyons attentifs à une utilisation raisonnée des produits de traitement.



## le seuil de potabilité de l'eau

Il est fixé à 0,1 micro gr/l. En déversant 5 gouttes de substance active dans une piscine olympique (50m x 25m x 2 m), cette norme est largement dépassée.



## Éviter ou limiter le recours aux produits phytosanitaires

Avant de se "précipiter" sur un produit de traitement, il est important de réfléchir aux différents moyens de lutte possibles et de les adapter à la situation. Des solutions telles que le désherbage manuel, l'utilisation de prédateurs naturels détruisant les ravageurs des végétaux sans nuire à la culture, sont respectueuses de l'environnement et vous aident à entretenir votre jardin ou votre potager sans risque, pour vous et pour l'environnement.

Sur les petites surfaces ou en cas d'envahissement peu dense, les produits de traitement sont à exclure.

Parmi les méthodes simples et efficaces qui peuvent éviter le recours aux traitements : le choix de plantes résistantes aux maladies, l'alternance des cultures, le brûlage des végétaux malades, les pièges englués de couleur qui attirent les insectes, les pièges à phéromones, les filets anti-insectes...



### Les amis du jardinier

Ce sont les ennemis naturels des espèces nuisibles, ils jouent un rôle important dans la nature. En voici quelques-uns : chauves-souris,

hérissons, musaraignes, crapauds, couleuvres, oiseaux (mésanges, merles, hirondelles...), coccinelles, carabes, syrphes, chrysopes, punaises... (les adultes et les larves de ces insectes se nourrissent de proies).

Pour les préserver, utilisons les insecticides de manière raisonnée.

### Le paillage des parterres et des massifs

La technique consiste à recouvrir le sol propre de différents matériaux (herbe de tonte sèche, feuilles mortes, paille, écorces, paillette de lin ou de chanvre...)

Les bâches plastiques et les toiles tissées ne doivent être utilisées que temporairement, pour une installation de haie par exemple, car elles perturbent la vie biologique du sol.

### L'installation de plantes couvre-sols

Il faut choisir les vivaces ou les arbustes, par exemple celles qui ont la faculté de s'étendre petit à petit, ne laissant pas la place aux herbes

indésirables (*Alchemilla mollis*, *Géranium macrorrhizum*, *Nepeta mussinii*, *Lamium maculatum* «Aureum»...)



# Si vous avez choisi d'utiliser un produit phytosanitaire, respectez les règles suivantes :



## Choisissez le produit adapté

Veillez à acheter un produit adapté à votre ravageur et à votre culture. Pour bien choisir votre produit, il faut tenir compte :

- de la plante à traiter (rosier, gazon...)
- de l'organisme à combattre (herbe, insecte...)
- du type d'application (sur feuille, sur sol nu...)
- du type de surface à traiter (allée, potager, pelouse).

RAPPEL :  
UN HERBICIDE DÉTRUIT  
LES MAUVAISES HERBES.  
UN INSECTICIDE DÉTRUIT  
LES INSECTES. UN FONGICIDE  
DÉTRUIT LES CHAMPIGNONS

## Attention aux symboles

Un produit phytosanitaire est un produit dont l'utilisation n'est pas sans risque. Il a un impact sur l'écosystème et sur l'organisme humain. Ces symboles vous renseignent sur leur degré de nocivité.



T : Toxique



Xn : Nocif



C : Corrosif



Xi : Irritant



N : Dangereux pour l'Environnement

L'UTILISATION DES PRODUITS PROFESSIONNELS EST INTERDITE PAR LES JARDINIERS AMATEURS

## Lisez soigneusement l'étiquette

L'étiquette vous donne toutes les informations, vous y trouverez les renseignements nécessaires à l'utilisation du produit (doses, usages, précautions...). Sa lecture est indispensable avant la mise en place d'un traitement.

À vérifier : Seuls les produits dont l'étiquette porte la mention : "emploi autorisé dans les jardins" peuvent être utilisés par les jardiniers amateurs. Cette mention est obligatoire depuis octobre 2000.

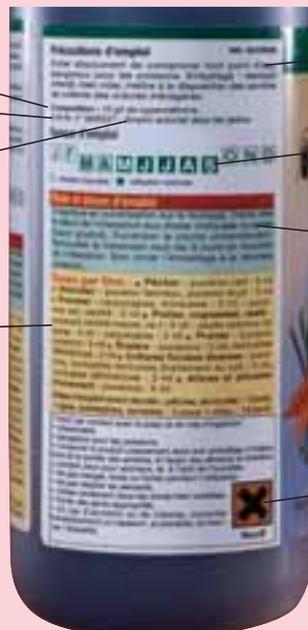


Composition  
Noms et concentration  
des substances actives

Numéro d'homologation  
(obligatoire, à vérifier)

Mention emploi autorisé  
dans les jardins (obligatoire  
depuis octobre 2000,  
à vérifier)

Dose homologuée  
Indique la dose maximum  
pour laquelle le produit  
a obtenu son homologation

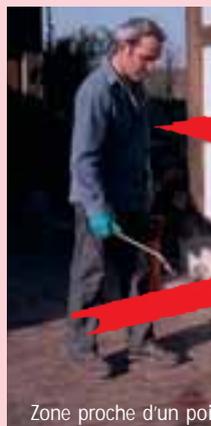


Consignes de précautions  
environnementales

Périodes d'utilisation

Consignes d'usages  
Elles renseignent sur l'utilisation  
du produit (ne jamais employer  
un produit pour d'autres usages  
que ceux mentionnés sur l'étiquette)

Symbole de toxicité  
Renseigne sur les risques encourus  
Consignes de sécurité pour  
l'utilisateur



Zone proche d'un po

# Préservez votre santé, préservez votre environne

## préparation

# 1



### Protégez-vous

Avant toute manipulation de produits phytosanitaires, il est impératif de se protéger (bottes, gants, bleu de travail ou combinaison), ces produits peuvent nuire fortement à votre santé.



### Utilisez du matériel adapté

Seul le pulvérisateur permet la précision et la finesse de goutte adaptées. Évitez l'arrosoir peu précis, gourmand en produit et peu efficace. Sur petites surfaces, préférez des produits pré-dosés vendus en spray.

## applications

# 2



### Attendez la période favorable

Le développement de l'espèce à éliminer, la météo sont autant de facteurs dont il faut tenir compte. Ne pas traiter par forte chaleur (+25°), vent ou pluie.



### Évitez les zones à risque

Afin que la qualité de notre eau ne soit pas détériorée davantage, il ne faut jamais appliquer un produit de traitement à proximité d'un point d'eau ou sur une surface imperméable.

## après le traitement

# 3



### Nettoyez bottes et gants

Après le traitement, nettoyez les bottes et les gants avant de les enlever et ranger l'équipement de protection dans l'armoire réservée à cet usage. Pensez à renouveler régulièrement votre équipement.



### Rangez soigneusement vos produits

Stockez vos produits dans une armoire réservée à cet usage. Cette armoire doit être fermée à clef, aérée et hors gel. Gardez les produits dans les emballages d'origine.



Point d'eau

Bitume (imperméable)

Zone de pavés (imperméable)

**Zones à risque : ne jamais traiter !**

**Un pesticide ne doit jamais être appliqué près d'un point d'eau, cours d'eau, caniveaux ou sur une surface imperméable incapable d'absorber un liquide.**

# ment, respectez ces 12 points capitaux !



## Respectez la dose préconisée

L'étiquette vous indique la dose à préparer. Il est impératif de respecter les quantités. Si vous dépassez la dose, vous gaspillez du produit, vous risquez un surdosage pour la végétation et l'environnement peut en souffrir.



## Préparez votre produit dans un lieu adapté

Impérativement dans un lieu éloigné d'un point d'évacuation des eaux (égouts, caniveaux, cours d'eau...) et éloigné de toute zone de stockage d'aliment (cuisine, réserve alimentaire).



## Ne fumez pas, ne mangez pas, et ne buvez pas

Pendant le traitement il faut absolument éviter de fumer, boire ou manger, c'est indispensable pour préserver votre santé.



## Rincez le pulvérisateur

Attention : ne jamais jeter de fonds de cuve, diluez et pulvérisez l'éventuel excédent sur une surface perméable (sol en terre par exemple).



## Neutralisez vos emballages vides

Pour éviter tout risque, rincez 3 fois et percez vos emballages vides de façon à les rendre inutilisables avant de les éliminer.



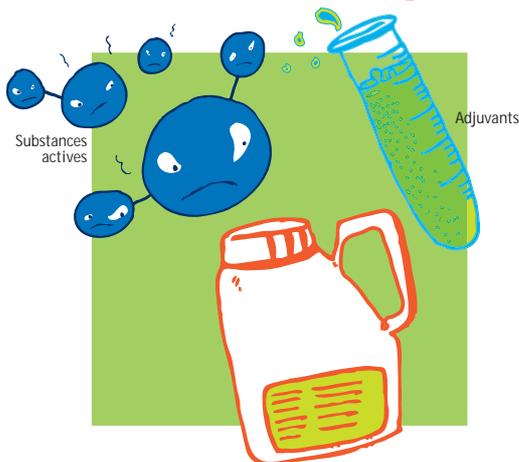
## Prenez une douche

Afin de préserver votre santé il est important de prendre une douche ou, au minimum, lavez-vous les mains et le visage.

Quand vous traitez les fruits et les légumes, tenez compte du délai avant récolte mentionné sur l'étiquette. Il est indispensable de le respecter pour ne pas risquer de retrouver des résidus de pesticides dans vos légumes et dans vos fruits. Lavez vos légumes et vos fruits traités avant de les consommer.



## Produits phytosanitaires : mieux les connaître pour mieux les utiliser



Un produit phytosanitaire se compose de substances actives (ex : glyphosate) et d'adjuvants renforçant l'efficacité du produit.

### De quoi est composé un pesticide

Les produits phytosanitaires sont des produits chimiques destinés à lutter principalement contre les mauvaises herbes, les insectes et les champignons. Aujourd'hui, une part non négligable des produits de traitement vendus en France (source : ministère chargé de l'agriculture) est utilisée pour le traitement des allées des jardins et des potagers. Cette utilisation contribue à la pollution de l'eau par les phytosanitaires.

### Attention aux idées reçues !

Nos stations d'épuration ne sont pas conçues pour traiter la pollution par les pesticides. Par conséquent, il est primordial d'éviter tout rejet direct ou indirect vers les égouts (zones à risque de ruissellement, caniveaux...) afin d'éviter de polluer les rivières.



### Attention aux substances naturelles !

La bouillie bordelaise est un fongicide préventif. Le pyréthre, est un insecticide obtenu à partir de fleurs séchées. La roténone est un insecticide issu de légumineuses tropicales. Attention, bien que ces substances soient des produits naturels, elles sont à manipuler avec précaution et à utiliser modérément en respectant les préconisations.



### Les astuces du jardinier

Pour limiter les maladies, pensez à pratiquer l'alternance des cultures sur un même carré. Occupez constamment le terrain en mélangeant les légumes à croissance rapide avec des espèces à développement plus lent.

- Le persil, le thym, la menthe et les «Alliums» repoussent les pucerons,
- la bière et la cendre s'utilisent contre les limaces,
- l'eau savonneuse contre les pucerons,
- le marc de café mélangé au terreau contre la mouche de la carotte,
- Faire grimper la capucine le long des troncs prévient l'apparition des pucerons lanigères,
- Installer les plants de tomate près des choux les protège de l'altise,
- Pour éloigner la mouche blanche et les anguillules, semez des soucis à côté des tomates,
- Plantez en bordure de carré des plantes éloignant les insectes (chrysanthème, œillet d'inde, thym, ...),
- L'eau bouillante (eaux de cuisson) élimine les mauvaises herbes.



Respectez le délai  
avant récolte !

Pour toute information complémentaire renseignez-vous auprès des jardinerie et des associations spécialisées. Internet est une source d'information inépuisable.

# GREPPAL

## GROUPE RÉGIONAL EAU ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES D'ALSACE

Il a été créé en 1997 sur demande des ministères chargés de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Santé, et sur instruction du Préfet de Région.

Ce groupe est composé de tous les acteurs régionaux concernés par les produits phytosanitaires.

Le secrétariat du GREPPAL est assuré par : DRAF - SRPV - DIREN.



140 rue du Logelbach - 68000 Colmar  
tél. 03 89 80 40 10 - fax 03 89 80 40 11  
[www.aprona.net](http://www.aprona.net)

Partenaires financiers :



Partenaires techniques :

